



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
11 août 2011
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-cinquième session
Points 36 et 37 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-sixième année

La situation au Moyen-Orient

Question de Palestine

Lettres identiques datées du 10 août 2011, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des textes pertinents ainsi que des lettres écrites par 45 Palestiniens influents de Jérusalem et d'Israël, dont des chefs spirituels chrétiens et musulmans, des hommes politiques, des hommes d'affaires et des militants de la société civile, adressés à la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navenethem Pillay, et à la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Irina Bokova, les exhortant à agir pour mettre un terme à la poursuite, par le Gouvernement israélien, de la destruction du cimetière Ma'man Allah à Jérusalem (voir annexe).

La présente lettre fait suite à celle du 9 avril 2010 (A/ES-10/486-S/2010/184) à laquelle nous avons joint la pétition intitulée « Action urgente concernant les violations des droits de l'homme par Israël : profanation du cimetière musulman Ma'man Allah (Mamilla) dans la Ville sainte de Jérusalem », émanant de Palestiniens dont les aïeux sont enterrés dans le cimetière Ma'man Allah, ainsi que de plusieurs organisations non gouvernementales de Palestine, d'Israël et des États-Unis d'Amérique, qui s'opposent à la construction du prétendu « Centre pour la dignité humaine – Musée de la tolérance » sur les restes humains de musulmans inhumés dans le cimetière.

Nous tenons à rappeler que le Préambule de la Charte des Nations Unies a proclamé à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine et engagé tous les États Membres à favoriser « le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de

* Nouveau tirage pour raisons techniques (20 mars 2013).



religion ». Ironiquement, le Centre et le musée portent des noms qui ne sont pas en adéquation avec cette marque de sectarisme et de mépris à l'égard de la dignité et de la valeur de la personne humaine. La protection du patrimoine et des biens culturels, notamment les sites religieux que sont les cimetières, est garantie par les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme tels que la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. De nouvelles constructions dans le cimetière constituent une violation des droits fondamentaux, y compris le droit de manifester ses convictions religieuses, le droit à l'intégrité de la famille et de la culture et le droit de ne faire l'objet d'aucune discrimination, tels qu'énoncés dans la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Il faut contraindre Israël, Puissance occupante, à mettre un terme à sa politique arbitraire de discrimination et de mépris à l'égard des Lieux saints chrétiens et musulmans en Palestine. Nous demandons à la communauté internationale et notamment à l'Organisation des Nations Unies de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à ces violations.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 36 et 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Riyad **Mansour**

**Annexe I aux lettres identiques datées du 10 août 2011
adressées au Secrétaire général par l'Observateur
permanent de la Palestine auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Center for Constitutional Rights

Campagne pour préserver le cimetière Mamilla de Jérusalem

Contact : Jen Nessel, téléphone : 212 614 6449, jnessel@ccrjustice.org

David Lerner, Riptide Communications, téléphone : 212 260 5000

**Des membres influents de la communauté palestinienne exhortent l'ONU
et l'UNESCO à s'opposer à la construction par Israël
du « Musée de la Tolérance »**

**Le Center for Constitutional Rights et la Campagne continuent
de faire pression sur les hauts fonctionnaires de l'ONU**

21 juillet 2011, New York, Jérusalem : Quarante-cinq Palestiniens influents de Jérusalem et d'Israël, y compris des chefs spirituels chrétiens et musulmans, des hommes politiques, des hommes d'affaires et des militants de la société civile se sont entretenus aujourd'hui avec la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navenethem Pillay, et la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Irina Bokova, et les ont exhortés à agir pour mettre un terme à la poursuite par le Gouvernement israélien de la destruction du cimetière Ma'man Allah de Jérusalem. La Campagne pour préserver le cimetière Mamilla de Jérusalem – un groupe de 60 personnes dont les aïeux sont inhumés au cimetière et qui avaient adressé une pétition à ces deux mêmes hauts fonctionnaires en février 2010, sur la suggestion d'un avocat du Center for Constitutional Rights – ont transmis la lettre au Centre, qui l'a présentée aujourd'hui aux hauts fonctionnaires de l'ONU et de l'UNESCO.

Les signataires recouvrent un large éventail politique, y compris des membres arabes israéliens de la Knesset appartenant à divers courants politiques, des ministres de Jérusalem et de hauts responsables de l'Autorité palestinienne et de l'Organisation de libération de la Palestine. D'éminents chefs religieux se sont également joints à l'appel, notamment l'archevêque orthodoxe grec Attalah Hanna et le cheikh Akrama Sabri, Président du Haut Conseil islamique, avec l'appui interconfessionnel des mouvements associatifs de Jérusalem (voir ci-joint la liste des signataires).

La lettre survient au lendemain de l'approbation, le 12 juillet 2011, par le Ministère israélien de l'intérieur, d'un projet parrainé par le Centre Simon Wiesenthal, basé aux États-Unis, qui vise à construire un « Centre pour la dignité humaine – Musée de la tolérance », sur l'emplacement d'une partie d'un ancien cimetière musulman qui se trouve au cœur de Jérusalem, où des milliers de restes humains, de pierres tombales et d'objets archéologiques ont été déjà profanés et détruits. Le feu vert final a donc été donné sur le plan administratif pour que la construction débute immédiatement, alors que la municipalité de Jérusalem a rasé des douzaines de pierres tombales dans la petite partie du cimetière encore intacte,

suscitant un tollé parmi les pétitionnaires et d'autres Palestiniens, qui estiment que le cimetière fait partie de leur patrimoine culturel.

Dans leur lettre, des membres influents de la communauté se disent alarmés que les Israéliens aient officiellement donné l'autorisation de construire sur le site du cimetière « ce qu'ils qualifient de manière éhontée de Centre pour la dignité humaine – Musée de la tolérance! À quelle humanité et à quelle dignité pourraient-ils donc se référer? ». Dans leur lettre, ils demandent aux hauts fonctionnaires de l'ONU « d'intervenir immédiatement » en « dépêchant une délégation pour déterminer les faits et de faire pression sur le Gouvernement israélien, conformément à la résolution du Conseil des droits de l'homme de 2010 ». Ils soulignent « le caractère sacro-saint, l'emplacement et l'importance historique du cimetière, considéré comme un site archéologique exceptionnel qui est vénéré au même titre que les cimetières chrétiens ou juifs, dont la profanation est tout aussi prohibée ». Les signataires demandent également que les fonctionnaires internationaux « accordent la priorité nécessaire à l'étude de la pétition soumise [...] par un éminent groupe d'habitants de Jérusalem, qui comprend des documents historiques et juridiques détaillés et des demandes justes et légitimes qu'aucun être sensé ne pourrait refuser ».

« La question ne disparaîtra pas de sitôt et nous sommes résolus à montrer qu'il s'agit d'une cause qui unit toutes les religions et l'ensemble de la classe politique. Nous devons agir pour empêcher que cet outrage à la dignité humaine et à la tolérance se poursuive ou se reproduise », a déclaré le Président de l'Université Al-Qods, Sari Nusseibeh, qui fait partie des 60 signataires de la pétition présentée par le Center for Constitutional Rights et qui a également signé la lettre.

Cet appel de la dernière heure survient à la suite des efforts déployés récemment par le Center for Constitutional Rights pour inciter le Haut-Commissariat des droits de l'homme et l'UNESCO à agir, alors qu'ils n'ont pas encore donné suite aux demandes des pétitionnaires. La communauté internationale, y compris les hauts fonctionnaires de l'ONU chargés de la protection des droits de l'homme, n'a aucunement tenu compte des appels lancés par des personnes qui cherchent à protéger les dépouilles de leurs ancêtres inhumés au cimetière Mamilla, d'après la Directrice juridique par intérim du Centre, Maria LaHood. « Nous continuerons de faire appel à la conscience du monde pour empêcher la construction du musée, qui est une tentative d'effacer l'histoire et le patrimoine culturel des Palestiniens à Jérusalem ».

La pétition, l'additif et les autres documents sont disponibles aux adresses suivantes : www.mamillacampaign.org et <http://ccrjustice.org/ourcases/current-cases/mamilla>.

Le Center for Constitutional Rights s'emploie à promouvoir et protéger les droits garantis par la Constitution des États-Unis et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Fondé en 1966 par des avocats qui représentaient les mouvements des droits civiques dans le sud des États-Unis, le Centre est une organisation juridique et éducative à but non lucratif qui s'efforce de faire un usage créatif de la loi, pour induire des changements sociaux. Visiter www.ccrjustice.org ou suivre @theCCR.

La Campagne pour préserver le cimetière Mamilla de Jérusalem a été lancée par les pétitionnaires. Il s'agit d'une initiative civile, lancée volontairement, qui n'a

aucune coloration politique. Les 60 pétitionnaires sont des descendants de 15 des familles les plus connues et les plus anciennement établies à Jérusalem et n'ont aucun lien avec des requérants, des particuliers ou des organisations ayant saisi des tribunaux israéliens. La pétition a également reçu l'appui de 16 organisations non gouvernementales actives dans le domaine des droits de l'homme, basées en Israël et dans le territoire occupé palestinien, y compris à Jérusalem.

**Annexe II aux lettres identiques datées du 10 août 2011
adressées au Secrétaire général par l'Observateur
permanent de la Palestine auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Lettre datée du 20 juillet 2011, adressée
à la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits
de l'homme et à la Directrice générale de l'Organisation
des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre qui vous est adressée conjointement par un groupe de 45 éminents notables de Jérusalem et d'Israël, qu'il nous a été demandé de transmettre par l'intermédiaire de notre réseau, pour faire en sorte qu'elle reçoive l'attention qu'elle mérite.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre campagne consiste en un groupe de 60 habitants de Jérusalem, dont les aïeux sont inhumés dans le cimetière Mamilla, dans la Ville sainte de Jérusalem. Il s'agit d'un site antique, que le Centre Simon Wiesenthal s'efforce de transformer en « Musée de la tolérance », qui portera atteinte à nos droits fondamentaux et à notre patrimoine culturel.

Nous vous avons adressé une même pétition et cherché à établir des contacts avec les donateurs du Centre, qui financent cette profanation, nous en avons même contacté les doyens, mais nos demandes justes et légitimes sont restées lettres mortes, dans un silence sépulcral.

Soyez assurés qu'il ne s'agit pas là d'une question qui disparaîtra de sitôt. Nous sommes résolus à montrer que Mamilla est une cause qui unit toutes les religions ainsi que des êtres appartenant à tous les courants politiques. Nous avons besoin de votre appui et de votre action, pour que cet outrage à la dignité humaine et à la tolérance ne se poursuive et ne se reproduise pas.

Au nom de la *Campagne pour préserver le cimetière Mamilla de Jérusalem*

Sari Nusseibeh

Houda Al-Imam

Diala Hussein Dajani

Assem Said Khalidi

**Lettre datée du 20 juillet 2011, adressée à la Haut-Commissaire
des Nations Unies aux droits de l'homme par la Directrice
juridique par intérim du Center for Constitutional Rights**

Nous vous faisons tenir ci-joint une lettre qui vous a été adressée par 45 Palestiniens influents de Jérusalem et d'Israël, dont des chefs spirituels chrétiens et musulmans, des hommes politiques, des hommes d'affaires et des militants de la société civile, qui vous exhortent à agir pour mettre un terme à la poursuite de la dégradation du cimetière Mamilla de Jérusalem (voir ci-joint la lettre en arabe et sa traduction anglaise). La présente lettre a été transmise au Center for Constitutional Rights par la *Campagne pour préserver le cimetière Mamilla de Jérusalem*, à laquelle participe le Centre, qui vous avait envoyé en février 2010 une pétition pour vous demander d'intervenir à la suite de la destruction par Israël du cimetière historique Mamilla, visant à permettre au Centre Simon Wiesenthal basé à Los Angeles de construire le soi-disant Musée de la tolérance. Vous trouverez également ci-joint la lettre de couverture de la Campagne, qui vous est adressée.

Nous apprécions que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme accorde une attention urgente à la question et attendons avec intérêt votre réponse. Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter (tél. : 212 614 6430; adresse électronique : mlahood@ccrjustice.org).

La Directrice juridique par intérim
(Signé) Maria C. **LaHood**

Pièce jointe

Lettre datée du 20 juillet 2011, adressée à la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture par la Directrice juridique par intérim du Center for Constitutional Rights

Nous vous faisons tenir ci-joint une lettre qui vous a été adressée par 45 Palestiniens influents de Jérusalem et d'Israël, dont des chefs spirituels chrétiens et musulmans, des hommes politiques, des hommes d'affaires et des militants de la société civile, qui vous exhortent à agir pour mettre un terme à la poursuite de la dégradation du cimetière Mamilla de Jérusalem (voir ci-joint la lettre en arabe et sa traduction anglaise). La présente lettre a été transmise au Center for Constitutional Rights par la *Campagne pour préserver le cimetière Mamilla de Jérusalem*, à laquelle participe le Centre, qui vous avait envoyé en février 2010 une pétition pour vous demander d'intervenir à la suite de la destruction par Israël du cimetière historique Mamilla, visant à permettre au Centre Simon Wiesenthal basé à Los Angeles de construire le soi-disant Musée de la tolérance. Vous trouverez également ci-joint la lettre de couverture de la Campagne, qui vous est adressée.

Nous apprécions que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme accorde une attention urgente à la question et attendons avec intérêt votre réponse. Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter (tél. : 212 614 6430; adresse électronique : mlahood@ccrjustice.org).

La Directrice juridique par intérim
(*Signé*) Maria C. **LaHood**

Copie à M. Francesco Bandarin,
Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la culture

Pièce jointe

À : M^{mes} Navenethem Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et Irina Bokova, Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Objet : Mesures à prendre de toute urgence pour empêcher la municipalité de Jérusalem de profaner entièrement le cimetière Ma'man Allah (Mamilla)

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux depuis la Ville sainte de Jérusalem

Mamilla est considéré comme l'un des cimetières palestiniens les plus anciens. C'est là qu'ont été inhumés au fil des siècles de nombreux compagnons et fidèles du prophète Mahomet, des oulémas, des combattants et des notables de Jérusalem. Malheureusement, le cimetière est pris pour cible par les autorités israéliennes depuis la Nakba et continue de l'être à ce jour. Environ 85 % de la zone a été transformée en parcs et en rues, et des bâtiments et des parcs de stationnement ont été construits sur certaines parties. Le cimetière ne représente qu'environ 2,3 hectares et il est toujours menacé par les autorités israéliennes, qui cherchent à s'en débarrasser par divers moyens.

Le 25 juin 2011, à une heure tardive, sous le couvert de l'obscurité, les bulldozers de la municipalité de Jérusalem ont pénétré dans le cimetière Mamilla et ont totalement détruit près de 100 tombeaux et pierres tombales. Les autorités sont résolues à poursuivre la démolition et la profanation des sépultures des ancêtres de Jérusalem, comme en témoignent les signaux rouges placés sur des dizaines d'autres tombes, en prévision de leur destruction. Dans le même temps, les autorités ont officiellement donné l'ordre de commencer des travaux de construction sur le site du cimetière pour ce qu'on qualifie avec audace et sans vergogne de « Centre pour la dignité humaine – Musée de la tolérance ». Nous vous demandons : de quelle humanité pourrait-il donc s'agir? De quelle dignité? Et de quelle tolérance?

Face à cette évolution inquiétante, nous, les soussignés, au nom des personnalités arabes, chrétiennes et musulmanes de Palestine, nous vous lançons, depuis la Ville sainte de Jérusalem, un appel urgent pour vous demander d'intervenir de toute urgence afin de mettre un terme à la profanation du cimetière grâce à l'envoi d'une délégation pour déterminer les faits et de faire pression sur le Gouvernement israélien, conformément à la résolution du Conseil des droits de l'homme de 2010, notamment eu égard au caractère sacro-saint, à l'emplacement et à l'importance historique de ce cimetière, considéré comme un site archéologique exceptionnel, non moins vénéré que les cimetières juifs ou chrétiens, dont la profanation est tout aussi interdite.

Nous vous demandons donc d'accorder la priorité nécessaire à l'étude de la pétition qui vous est soumise par un éminent groupe d'habitants de Jérusalem, qui sont représentés par le Center for Constitutional Rights à New York avec, à l'appui, des documents historiques et juridiques sur la question, au sujet de requêtes justes et légitimes, qu'aucun être sensé ne pourrait refuser.

Nous vous remercions de votre coopération.

Signataires

Cheikh Ibrahim Sarsour, député à la Knesset

M. Ibrahim Matar, Association nationale chrétienne

M. Ahmed Hashem el-Zaghayar, Président de l'Union des chambres du commerce

M. Oussama el-Saadi, avocat

M^{me} Ilham Salama, Département social de l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens (UCJG) à Jérusalem

M. Iyad el-Masrouji, homme d'affaires et investisseur

M. Bernard Sabella, membre du Conseil législatif palestinien

M. Tawfiq Habach, homme d'affaires

M. Jamal Zahalqa, député à la Knesset

M. Jamal Nusseibeh, avocat

M. Hatem Abd el-Qader, Ministre chargé des affaires de Jérusalem sous l'Autorité palestinienne

M. Hanna Siniora, homme d'affaires

M. Hanna Amira, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine

M. Kahled el-Kaluti (ingénieur), membre du Conseil d'administration de l'Association de bienfaisance

M^{me} Dina Zarina, membre du Comité laïque en Terre sainte

M^{me} Rania Elias, Directrice du Centre culturel Yabous

M^{me} Randa Makhlof, membre du Comité laïque en Terre sainte

M. Zaki Aghbariya (ingénieur), Président de l'Association Al-Aqsa pour les waqf et la culture

M^{me} Zahira Kamal, Secrétaire général de FIDA-Union démocratique palestinienne, ancienne ministre de l'Autorité palestinienne

M. Sari Nusseibeh, Président de l'Université Al-Qods

M. Salah Atallah, hommes d'affaires

M. Adnan al-Husseini (ingénieur), Gouverneur du district de Jérusalem sous l'Autorité palestinienne

Azzam Abou Saud, Directeur général de la Chambre de commerce de Jérusalem

Afou Ighbaria, député à la Knesset

Atallah Hanna, archevêque orthodoxe grec

Cheikh Akrama Sabri, Président du Haut Conseil islamique et prêcheur de la mosquée d'Al-Aqsa

M. Omar el-Alamy, Directeur général associé de la Compagnie des tabacs de Jérusalem

M. Francis Tamas, expert financier et activiste de Jérusalem
M. Fouad el-Daqqaq (ingénieur), conseiller de la Jerusalem Holding Company
Cheikh Kamal al-Khatib, Vice-Président du Mouvement islamique en Israël
M. Mazen Sinokrot (ingénieur), ancien Ministre de l'Autorité palestinienne et
Président du Conseil d'administration de la Jerusalem Holding Company
M. Mohammad Baraka, député à la Knesset
Mohammad Jadallah, représentant des Forces nationales à Jérusalem
Mohammed Zaydan, Président du Haut Comité de suivi des citoyens arabes d'Israël
Mohammed al-Masrouji, Président du Conseil des directeurs de l'Association des
hommes d'affaires
École des sœurs du Rosaire
M. Massoud Ghanaim, député à la Knesset
M. Moustapha Abou-Zahra, Président du Conseil des cimetières musulmans à
Jérusalem
M. Mahdi Abd el-Hadi, Président de la Société académique palestinienne pour les
affaires internationales
Cheikh Najih Bakirat, Président de la section des manuscrits et de la culture de la
mosquée d'Al-Aqsa
M. Nabil Machour, professeur et Président de l'Union du Cercle orthodoxe arabe
M^{me} Hind Khoury, ancienne Ministre et ancienne représentante de l'Autorité
palestinienne
M. Hicham el-Kalouti, militant de Jérusalem
M. Wassif Thahir, Président du Conseil des directeurs de l'UCJC à Jérusalem
M. Youssef Sanahir, Centre chargé des relations avec l'Église

En copie

M. Michel Ratner et M^{me} Maria LaHood du Center for Constitutional Rights (New
York)
L'Ambassadeur Ibrahim Khraishi, Observateur permanent de la Palestine auprès de
l'Organisation des Nations Unies à Genève
L'Ambassadeur Elias Sanbar, Observateur permanent de la Palestine auprès de
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à Paris
L'Ambassadeur Riyad Mansour, Observateur permanent de la Palestine auprès de
l'Organisation des Nations Unies à New York